



AFOC 13

Association Force Ouvrière Consommateurs des Bouches-du-Rhône

Union départementale Force Ouvrière

13 rue de l'Académie

13232 Marseille Cedex1



Décembre 2015

RAPPEL

Loi Hamon : faites jouer la loi en votre faveur pour faire des économies !

Entrée en vigueur il y a bientôt un an, le 1er janvier 2015, la loi Hamon, ou loi Consommation, a changé les habitudes des consommateurs français en leur donnant davantage de droits. Or, selon un sondage ODOXA réalisé en octobre dernier, nous ne serions que 24 % à savoir exactement de quoi il s'agit et 9 % à l'utiliser à bon escient...

Faire des économies grâce à la loi Hamon

L'un des droits importants que vous confère la loi Consommation, depuis le début de l'année, est la possibilité de faire jouer la concurrence du côté de vos assurances. En effet, il vous est désormais possible de **résilier vos contrats d'assurance**, automobile et habitation par exemple, après une année d'engagement.

Une loi encore trop méconnue

Hélas, seulement 24 % des Français reconnaissent savoir ce qu'est la loi Hamon. Pire, seuls 9 % l'ont utilisée pour faire valoir leurs droits et ainsi **réduire le coût de leurs assurances**. La principale raison qui ressort de cette faible "mobilisation" : les démarches administratives trop lourdes... Or, l'avantage de la loi Hamon, c'est que vous ne vous occupez de rien ! En effet, après avoir comparé les contrats d'assurance sur un site de comparateurs, **c'est votre nouvel assureur que vous choisissez qui se charge de toutes les démarches de résiliation**.

Aujourd'hui, il faut donc savoir que **la loi Hamon vous permet de faire jouer la concurrence, de gagner de l'argent et cela en toute simplicité !**



© Can Stock Photo - csp9400721

Permanences d'informations et de défense du consommateur : tous les jeudis de 9h à 12h30 & sur rendez – vous Tel. 0491003412

associationfoconsommateurs13@gmail.com